



Conseil de quartier – Decros-Convention

19 novembre 2024

**

Compte-rendu

Etaient présents :

- Lionel BENHAROUS, le Maire
- Sander CISINSKI, Premier Maire-adjoint chargé des transitions, de la modernisation de l'action publique et de la culture
- Martin DOUXAMI, Conseiller municipal délégué aux finances et à la démocratie participative et citoyenne
- Christophe PAQUIS, Maire-adjoint chargé de l'environnement, des mobilités, de la voirie et bâtiments communaux, de la propreté et Référent du quartier Decros-Convention
- Helene ZUPAN, directrice de l'action culturelle de la ville des Lilas
- Julie PIFFETEAU, Chargée de mission démocratie participative, concertations, et projets transversaux à la ville des Lilas.

Partie 1. Présentation et échanges sur les politiques culturelles mises en œuvre à la ville

Une collectivité locale assume des compétences obligatoires mais peut également prendre en charge des compétences facultatives. Aux Lilas, nous avons la volonté d'investir massivement dans les politiques sportives et culturelles. La culture nous rend collectivement meilleurs et contribue à l'épanouissement de chacun.

a/ Les axes de notre politique culturelle

Les élu·es ne définissent pas la programmation mais fixent les axes et priorités. Nous avons fait le choix de pièces et spectacles à la fois de grande qualité et accessibles à toutes et tous, en adéquation avec les valeurs que nous portons.

b/ De nombreux lieux culturels aux Lilas

- Le théâtre et le cinéma du Garde-Chasse
- Le Centre culturel Jean Cocteau avec 42 disciplines pratiquées et un espace d'exposition utilisé pour 3 expositions d'art contemporain chaque année. En 2024, nous avons intégré le réseau TRAM d'art contemporain, un outil de rayonnement pour la Ville.
- Un pôle événementiel important : Mon voisin est un artiste, Culture d'Hiver, Lil'Art...
- Les services d'Est Ensemble sont complémentaires avec ceux de la Ville et nous permettent de disposer d'un conservatoire et d'une bibliothèque.

c/ Education artistique et culturelle

Nous travaillons à développer notre offre à destination des plus jeunes et, en lien avec les enseignants, à leur proposer tous types d'activités. Le plus récent : Démon en partenariat avec la Philharmonie de Paris, dont 8 élèves de Paul Langevin vont profiter.

d/ L'art dans l'espace public

Nous avons développé l'art hors les murs, en particulier depuis la crise Covid. Cela nous permet d'aller au contact des Lilasiens·es.

L'art urbain fait également partie de nos priorités. Aux Sentes, une première fresque a vu le jour sur le parking silo. Une seconde devrait bientôt être réalisée.

Plusieurs guides / brochures recensant l'offre culturelle sont à disposition dans les lieux et services publics (dont la Mairie).

Partie 2. Questions plus générales et relatives au quartier

- *L'aménagement du boulevard Eugène Decros, c'est pour quand ?*

Le boulevard Decros est une voie départementale. Or, les mesures gouvernementales prévoient que le budget du Département pourrait être amputé de 44 millions d'euros, l'obligeant à reporter certains investissements. Avec le Département, nous travaillons sur l'aménagement de la rue de Paris qui sera reporté d'un an ; nous n'avons pas évoqué encore le boulevard Decros mais nous allons tenter d'obtenir au moins des aménagements partiels permettant de « casser » la vitesse.

Depuis la prise de l'arrêté interdisant aux poids lourds de circuler, la situation s'est améliorée. Il nous faudra renouveler cet arrêté, mais rien ne garantit que la Préfecture, le Sycotom ou la ville de Paris ne l'attaque pas. D'où la nécessité à terme d'aboutir à un aménagement définitif du boulevard.

Nous allons demander à la Police municipale (très mobilisée récemment sur le sujet rue Marcelle, sur laquelle nous venons de prendre un arrêté similaire) de refaire un contrôle de poids lourds également, certains riverains ayant le sentiment qu'il y a de nouveau des poids lourds.

- *Concernant le stationnement :*

Si nous comparons avec le boulevard de la Liberté, en sept ans, les habitants ont pris l'habitude de ne plus s'y garer. Boulevard Eugène Decros, comme pour le boulevard de la Liberté, la question de l'aménagement va se poser avec le Département : sens unique ? piste cyclable ? suppression de places de stationnement ? Des choix seront à faire qui seront décidés collectivement.

- *Concernant la taille des arbres boulevard Eugène Decros : c'est le Département qui est en charge de l'élagage des arbres. Nous allons le solliciter à ce sujet.*

- *Concernant l'aménagement de l'avenue Faidherbe :*

L'avenue Faidherbe est partagée entre les Lilas et le Pré-Saint-Gervais : cette dernière n'a pas souhaité la prise conjointe d'un arrêté interdisant la circulation des poids lourds, craignant un report sur son centre-ville. Mais nous travaillons de concert à l'aménagement de la rue.

- *Concernant les pistes cyclables :*
L'utilité est de protéger les cyclistes, mais rien ne les oblige réglementairement à les prendre.
L'utilité d'une piste cyclable est aussi qu'elle favorise la végétalisation des espaces publics.
- *Des fuites dans le parking au 1 et 2 allée Geneviève Anthonioz de Gaulle :*
Chaque ligne budgétaire est votée au conseil municipal. Si les expertises confirment une nécessité de travaux et la responsabilité de la Ville, le nécessaire sera fait.
- *Sur la dégradation de la porte à la même adresse et acte de délinquance :*
Il y a des règles d'utilisation des caméras : il est requis un dépôt de plainte, que le Procureur décide de poursuivre, qu'il demande à saisir les images. Les vidéos, conservées un mois, seront alors remises aux autorités.
- *Concernant l'utilisation abusive d'un Airbnb avenue Faidherbe :*
Lionel Benharous souligne que les Airbnb sont parfois une « plaie » pour la tranquillité et que ce sont autant de logements que l'on enlève à la location classique. Dans la nouvelle mouture du PLUi d'Est Ensemble, la ville des Lilas deviendra pilote en la matière : toute personne doit faire la preuve que, si elle retire un logement en locatif classique pour les mettre en meublé touristique, un autre équivalent devra intégrer le marché locatif classique. La compensation doit se faire dans la même ville. Par ailleurs, nous disposons d'un pouvoir de contrôle par nos services d'urbanisme, la loi prévoyant qu'on ne peut pas louer un Airbnb plus de 120 jours par an. Mais nous sommes confrontés à deux difficultés : l'absence parfois de déclarations que ce sont des Airbnb et le fait que les propriétaires sont souvent des SCI difficilement identifiables. Nous avons réussi à avoir un contact concernant cette adresse, contact qui s'était engagé de ne plus faire de locations pour l'organisation de fêtes. Pour autant, il est difficile de s'assurer que ce soit respecté.
- *Sur les livraisons nocturnes de l'Intermarché :*
Aux Lilas, la livraison est interdite aux camions après 7h du matin afin de ne pas bloquer la circulation. C'est difficile de conjuguer à la fois la demande de supermarchés de proximité et la demande de ne pas permettre de livraison. Dans ce cas précis, cela fait caisse de résonance dans une rue étroite. Intermarché nous avait assurés qu'à la sortie de la période olympique, il reprendrait des horaires de livraison plus tardifs ; manifestement ce n'est pas le cas. Nous allons reprendre le contact et tenter un accord avec lui, mais sans assurance qu'il soit respecté.
Le sujet est le même pour les poubelles. Il y a un an, la collecte se faisait l'après-midi. C'est désormais une prérogative d'Est Ensemble, qui a décidé d'effectuer la collecte le matin afin d'harmoniser les horaires de ramassage des 9 villes.
- *Concernant l'augmentation de la taxe foncière :*
Les déficits de l'Etat doivent être comblés par les collectivités qui n'ont rien demandé puisqu'elles ont l'interdiction, elles, d'être en déficit. Pour autant, la ville des Lilas n'entend pas faire peser les décisions injustes de l'Etat sur les contribuables et n'augmentera pas, cette année, la taxe foncière.

- *Que se passe-t-il pour la Maternité des Lilas ?*

Nous avons négocié avec l'ARS de garder à ce bâtiment une destination – au moins partielle – autour des familles et des enfants et respectant les combats militants de ce lieu emblématique du combat des femmes pour disposer de leurs corps.

Les accouchements seraient transférés, sans doute à Tenon, le bâtiment n'étant plus aux normes pour permettre d'assurer sur le moyen terme des accouchements dans des conditions optimales.

Nous souhaitons garder aux Lilas un centre de préparation à l'accouchement, un centre d'orthogénie et un centre d'accompagnement des familles, mais aussi en faire un lieu d'accueil pour les femmes atteintes d'endométriose. Les négociations avec l'ARS, le personnel, les propriétaires... sont en cours !